

LA DISCUSSION

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE

ABONNEMENTS :

Lyon et Dép^{ts} limitrophes. UN AN : 10 fr.; SIX MOIS : 5 fr.; TROIS MOIS : 3 fr.
Autres départements 12 — 6 — 4
Etranger Le port en sus.

Bureaux du Journal :

RUE IMPÉRIALE, 77
A LYON.

Les abonnements partent dès 1^{er} et 15 de chaque mois.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser aux Bureaux du Journal. — ÉCRIRE FRANCO.

Lyon, 16 Janvier.

C'est hier, 15 janvier, que s'ouvrait la période de vingt jours, annuellement consacrée aux réclamations que peut faire naître la composition des listes électorales.

Cette période s'étend donc jusqu'au 4 février inclusivement. Passé ce délai, aucune demande ne pourrait être admise.

Il importe donc que chaque citoyen se hâte de vérifier s'il est régulièrement inscrit sur les listes nouvellement révisées et qui, on le sait, doivent servir pour les élections générales de 1869.

Les conditions légales pour être inscrit sont les suivantes :

- 1° Être Français;
- 2° Être âgé de 21 ans accomplis avant le 1^{er} avril de l'année courante;
- 3° Jouir de ses droits civils et politiques;
- 4° Avoir six mois d'habitation dans la commune avant le 1^{er} avril de l'année courante;

On peut établir la résidence par une quittance de loyer ou de contributions, une attestation du propriétaire, la preuve testimoniale.

On peut établir la nationalité et l'âge par l'acte de naissance (des extraits d'acte de naissance sont délivrés spécialement pour ce motif, gratuitement, à tout réclamant), par la production du contrat de mariage, du livret d'ouvrier.

Les citoyens logés en garni ont droit de réclamer leur inscription sur la liste électorale.

Toute demande à fin d'inscription ou de réintégration doit être constatée par un récépissé, que les mairies sont tenues de délivrer aux réclamants.

BULLETIN POLITIQUE

La conférence est à peine réunie, que déjà surgissent les difficultés, — ce qui, disons-le en passant, ne surprendra personne, pas même, croyons-nous, les gouvernements qui semblaient s'être fait un instant illusion sur le succès de cette manœuvre diplomatique.

Quelques cabinets néanmoins, — celui de Berlin, entre autre, — continuent à témoigner une inébranlable confiance dans l'issue pacifique du différend gréco-hellénique.

Un détail nous paraît d'une singularité significative. Il est ainsi rapporté par le *Mémorial diplomatique* :

« Lors de la première réunion des plénipotentiaires, M. Rizo Rangabé, ministre de Grèce à Paris, qui avait été officieusement invité à se rendre au sein de la conférence pour lui fournir les explications dont elle pourrait avoir besoin, et qui, à cet effet, se tenait dans le salon d'attente des ambassadeurs, a été introduit.

« Après avoir pris place à la table des plénipotentiaires, il a demandé la permission de donner lecture d'une note par laquelle il protestait contre la situation faite à la Grèce et le rôle purement consultatif réservé à son représentant. Partant de ce point de vue que la conférence constitue un tribunal arbitral devant lequel la Turquie et la Grèce doivent comparaître au même titre, il a réclamé en sa faveur un traitement égal à celui acquis au plénipotentiaire ottoman, en déclarant que dans le cas où la conférence ne ferait pas droit à sa réclamation, il était résolu de quitter la salle de la conférence. »

On a été naturellement très-surpris, ajoute le *Mémorial*, que le plénipotentiaire hellénique n'ait pas jugé à propos de faire connaître, tout d'abord, au gouvernement français, l'intention où il était de soulever pareille objection.

La « surprise » de ces graves personnalités sera difficilement acceptée comme sincère : L'incident, ce semble, était facile à prévoir.

Mais, d'un autre côté, lorsqu'on annonçait que toutes les difficultés étaient écartées et que les puissances avaient donné leur acquiescement aux propositions émanées de la Prusse et mises en avant par le gouvernement impérial, ne devait-on pas supposer qu'au premier rang de ces difficultés, qu'on avait réussi à faire disparaître, était précisément cette résistance vraisemblable de la Grèce à accepter la situation d'infériorité attribuée à son représentant dans la pensée des promoteurs du congrès. Il n'en était point ainsi, paraît-il, et l'incident soulevé par M. Rangabé remet toutes choses en question. N'est-ce pas là

une nouvelle et excellente raison de considérer le projet de conférence comme un moyen de gagner du temps, et rien autre ?

Si les nouvelles instructions attendues par M. Rangabé l'autorisent à persister dans son abstention, et il y a de fortes raisons de le croire, que fera la conférence? S'ajournera-t-elle ou continuera-t-elle à siéger? Telles sont les questions que se posent les divers organes de la presse; ajoutons qu'on est loin d'être d'accord sur la probabilité de l'une ou l'autre de ces déterminations. Et d'ailleurs, que la conférence s'ajourne indéfiniment, comme l'intention lui en est prêté par la France; qu'elle poursuive son œuvre jusqu'au bout, même en l'absence du plénipotentiaire turc, comme l'auraient résolu les grandes puissances, s'il faut en croire la *Correspondance provinciale* de Berlin, il est visible aujourd'hui qu'elle ne saurait faire avancer d'un pas la question en litige. Elle rédigera une solennelle déclaration de principes qui sera présentée simultanément à Constantinople et à Athènes comme l'expression du sentiment public de l'Europe. Soit; mais à quoi cela servira-t-il, si, d'avance, l'une des deux parties en cause s'est soustraite à sa juridiction et si, d'autre part, aucune sanction spéciale ne doit être donnée à ses résolutions ?

La situation ne sera-t-elle pas aggravée par le fait même de cette infructueuse tentative d'arrangement? On ne saurait le nier.

La prochaine réunion du Corps législatif amènera, nous l'espérons, des interpellations sur ce sujet. Il est indispensable de connaître quelle a été la conduite du gouvernement français dans cette affaire. Accusé dans le *Livre bleu*, publié par le cabinet hellénique, d'avoir poussé la Turquie à l'envoi de son ultimatum, il porterait, si le fait était reconnu exact, une lourde part de responsabilité dans les éventualités belliqueuses qui pourraient surgir.

Nous avons déjà signalé la campagne hostile que poursuivent depuis quelque temps les journaux officieux de Berlin contre le premier ministre de l'empire austro-hongrois; c'était, disait-on, une ruse de M. de Bismark, désireux d'éclaircir à tout prix l'obscur question de savoir si, oui ou non, il existait entre l'Autriche et la France des engagements sérieux, au point de vue des complications que pourraient faire naître les affaires d'Orient. D'après une dépêche qui n'a point été démentie, l'irritation du ministre prussien serait au comble, et il aurait déclaré « que la retraite du chancelier autrichien était une nécessité pour la Prusse; que, s'il demeurait à son poste, l'empire des Habsbourg devait s'attendre à des actes sérieux de la part de cette dernière. »

Est-ce honte de n'avoir rien découvert? Est-ce dépit d'en avoir trop appris? Qui le sait? Voici, toutefois, une nouvelle qui, si elle venait à se confirmer, faciliterait la réponse. « Vous pouvez, écrit-on de Berlin au *Bulletin international*, annoncer formellement, et sans réserve aucune, qu'un traité d'alliance offensive et défensive a été signé entre le czar de Russie et le roi de Prusse, et que Victor-Emmanuel a été invité à y apposer sa signature. Les pourparlers entre la Prusse et l'Italie continuent au moment où je vous écris. »

Il est vrai que c'est la dixième fois au moins que la nouvelle est lancée, sans nous rien apprendre de bien neuf ou de bien étonnant.

Le *Journal officiel* vient de publier le rapport présenté à l'empereur par le ministre des finances.

Cet exposé, sur lequel nous reviendrons, respire l'optimisme habituel aux fonctionnaires du second empire. M. Magne a la confiance la plus inébranlable dans l'avenir... pourvu que le maintien de la paix soit assuré.

Des troubles graves viennent d'éclater dans notre colonie de la Réunion. La troupe aurait dû faire usage de ses armes, et 80 personnes auraient été tuées ou blessées. Dans le télégramme qui nous apporte la nouvelle de ce sanglant conflit, il n'est nullement question des causes qui l'auraient provoqué.

Hier ont dû commencer les élections aux Cortes espagnoles. L'agitation est grande, et les esprits paraissent surexcités au plus haut point; nous sommes heureux, toutefois, de constater le

calme et la dignité qu'a su garder le parti républicain, malgré les terribles épreuves qu'il vient de traverser.

Le comité national a publié un nouveau manifeste, dans lequel sont reproduits avec fermeté tous les griefs reprochés au gouvernement provisoire. Le manifeste se termine ainsi :

« Sans nous inquiéter donc du gouvernement provisoire, allons tous en phalange serrée avec confiance et résolution, sous la bannière républicaine, exercer le droit de vote que nous avons acquis à force d'abnégation et de persévérance, pour faire sortir triomphante de l'urne du scrutin la république destinée à conserver la liberté et la justice, et avec elle le jugement impartial et sévère des tristes événements de Cadix et de Malaga.

« De l'union ! aux urnes ! vive la république ! »

Le gouvernement provisoire s'est empressé de répondre à ce manifeste par une proclamation qui n'est que l'expression plus accentuée encore de ses tendances monarchiques. « Le gouvernement, y est-il dit, désire sincèrement que les représentants de la nation élèvent un trône entouré de son prestige indispensable et revêtu des prérogatives naturelles qui rendent les rivalités impossibles, l'ordre facile; un trône qui soit une colonne solide et durable de nos libertés. »

Nous n'avons pas besoin de dire où vont nos sympathies et nos vœux.

H. LACROIX.

NOTRE POURSUITE

« Vous avez beau faire, vous ne nous empêchez pas de discuter le 2 décembre, vous ne le pouvez pas, vous ne l'oserez pas !... » écrivions-nous, il y a quinze jours, dans ce journal.

Nous vous connaissons mal, vous l'osez et vous nous poursuivez.

Vous nous poursuivez pour avoir commis, suivant vous, le double délit d'attaque contre le principe de la souveraineté du peuple et du suffrage universel et d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Eh bien ! avant de nous défendre devant le tribunal, nous voulons nous défendre devant l'opinion publique.

Nous ne le ferions pas si vous ne nous reprochiez que le dernier de ces deux délits. Comment se défendre, en effet, contre une imputation de cette nature où tout est malentendu, équivoque, faux-fuyant, double-sens calculé et méprise volontaire ?

Sans doute, si la loi veut dire que tout article de journal pouvant avoir pour résultat de faire naître des sentiments de haine ou de mépris contre le gouvernement est coupable, il vous est loisible de nous poursuivre : nous convenons que le journal n'a point été créé pour la glorification du régime impérial, et que l'amour des institutions actuelles n'est pas ce qui l'anime.

Sans doute, si la loi veut dire que tout article de journal atteignant un certain degré de chaleur, à un thermomètre inconnu de nous dont vous êtes les dépositaires, est coupable, il vous est loisible encore de nous poursuivre, puisque vous seul connaissez ce degré fatal au-dessous duquel est écrit : INNOCENCE, et au-dessus : DÉLIT.

Mais, si votre loi veut dire cela, elle est monstrueuse et absurde : car, on l'a cent fois répété, elle propose à l'écrivain ce problème à résoudre de signaler des actes odieux ou méprisables sans exciter à la haine et au mépris de ceux qui les ont commis ; de discuter sans juger, de juger sans blâmer, de blâmer sans provoquer au blâme. Autant dire de photographier la laideur en beauté et Quasimodo sous les traits d'Apollon ; car elle signifie que le gouvernement est au-des-

sus de la vérité, et que si la vérité l'outrage, c'est la vérité qui est punissable ; car elle pose à la liberté d'écrire une limite que celle-ci ne doit pas franchir, sans lui dire où est cette limite; elle érige une borne où commence le délit, et elle garde cette borne invisible !

Entendue en ce sens, la loi est un sphinx et nous ne sommes point des OEdipes. Quand le sphinx nous interrogera, nous nous bornerons à lui répondre que jamais notre plume ne s'est souillée d'un mensonge, et que sur tout le reste notre conscience est en repos.

Laissons donc de côté votre dernière incrimination. Mais la première nous importe davantage, en vérité ; de plus, elle est nette, précise, elle présente un corps facile à saisir ; enfin, il est permis de la discuter, n'est-ce pas ? Eh bien ! discutons.

Voici ce que nous avons écrit :

« Vous êtes sorti de la légalité, c'est vrai ; mais vous n'êtes pas rentré dans le droit. La légalité, c'est le règne de la loi, premier principe des sociétés civilisées ; juste ou injuste, il n'importe, dès qu'elle est régulièrement établie, ET ELLE EST RÉGULIÈREMENT ÉTABLIE PAR LE CONSENTEMENT DU PLUS GRAND NOMBRE. Le droit, c'est le juste, qui s'élabore plus souvent dans la calme pensée des sages qu'au sein de l'ardente fournaise des multitudes, lente, trop lente alluvion des siècles et de la légalité, qui, pareille à un fleuve orageux et troublé, parfois augmente le précieux dépôt, parfois aussi le ravage et le disperse au loin dans son cours.

« La légalité, parce qu'elle a pour elle 7 millions 500,000 suffrages, ne devient pas le droit, et le droit, qu'il succombe sous les étreintes de la force ou qu'il soit accablé sous la brutale oppression du nombre, n'en est pas moins le droit.

« ... Votre légalité, si éloignée qu'elle soit du droit, NOUS NOUS Y SOUMETTONS. Cette légalité que vous avez méconnue, foulée aux pieds, vous qui deviez la protéger, — nous, qui n'avons pas juré de la défendre, NOUS LA RESPECTONS. Nous ne contestons pas vos titres, mais nous rappelons au peuple les siens, au peuple, dont la VOLONTÉ SOUVERAINE fait et défait à son gré toute légalité :

« Vous avez dit : Je suis sorti de la légalité pour rentrer dans le droit.

« Nous, nous disons : Nous voulons rentrer dans le droit sans sortir de la légalité. »

Voilà ce que vous poursuivez ; voilà ce qui contient, à vous entendre, une attaque contre le principe de la souveraineté du peuple et du suffrage universel !

Vraiment, c'est à n'y pas croire.

Quoi ! nous reconnaissons sans marchander la légalité pleine et entière du plébiscite qui a institué votre pouvoir, sans faire aucune des réserves que l'histoire fera sur la manière dont ce plébiscite a été sollicité et obtenu, sans dire qu'il a été vicié par la force, corrompu par la fourbe ; — non, nous ne disons rien de tout cela, nous le prenons tel qu'il est, nous l'acceptons comme régulier, nous le tenons pour obligatoire, et cela ne vous suffit pas !

Quoi ! nous n'examinons pas si un peuple a le droit de se livrer à la discrétion d'un homme, de résigner entre ses mains toutes ses libertés, de lui donner un blanc-seing d'autorité et s'il

l'Empire que nous assistons au développement des sociétés ouvrières.

L'assemblée générale de la Société coopérative des mécaniciens sur métaux aura lieu le dimanche 24 janvier, à une heure du soir, chez M. Fredouillère, 167, rue Duguesclin.

ENQUÊTE SUR LE 2 DÉCEMBRE. — Dans son chapitre V, de *Paris en Décembre* 1851, après avoir raconté la mort héroïque de Baudin, M. Ténot ajoute : « Un jeune homme du peuple qui se tenait à côté de Baudin, un fusil à la main, tomba en même temps frappé à mort. On n'a pu savoir le nom de cet ouvrier intrépide dont le sang se mêla à celui du représentant! »

Ce nom, le *Réveil* vient de le faire connaître, en réclamant pour cette jeune et généreuse victime, si longtemps oubliée, le souvenir sympathique qui est dû à sa mémoire, et que nous sommes heureux, pour notre part, de lui consacrer ici, en reproduisant la lettre adressée à notre confrère.

Cette lettre, datée de Springfield, Etat de l'Illinois (États-Unis d'Amérique), est conçue en ces termes :

Monsieur,

Pardonnez-moi la liberté que je prends de vous écrire. Je sais d'avance que vous le ferez quand vous en connaîtrez le sujet. Je viens de lire, dans un journal américain du 26 novembre dernier, l'extrait du livre de M. Ténot sur la mort du citoyen représentant du peuple, M. Baudin. M. Ténot regrette de ne pas savoir le nom de ce jeune homme qui tomba à côté de lui. Hélas! c'était mon bien-aimé frère, Clément Henry, né à Dieuze, département de la Meurthe. Il résidait à Paris depuis 1843 et exerçait la profession de serrurier. Il avait 23 ans quand il est mort. Il était beau de visage, cheveux blonds et grands yeux bleus; il était aussi bon qu'intelligent, et je l'aimais comme un père et un bon fils. Il avait été enfermé deux mois au fort d'Ivry après les affaires de juin 1848, et il ne nous fut rendu que grâce aux actives démarches de M. Dienne, avocat, rue de Provence. Quand je quittai Paris à la fin de 1849, mon mari et moi nous lui conseillâmes la prudence, en cas d'une autre révolution; voici ce qu'il nous répondit : « Ma vie appartient à la République, mais soyez sans crainte, je ne serai plus prisonnier. Si la République meurt, je mourrai avec elle. »

Ainsi nous disait-il, et il est mort, mort en héros. Toutes les lettres que j'ai reçues de mes parents et de mes amis me rendaient le même compte de sa mort; toutes me disaient : Il a été blessé à mort, à côté de Baudin. Plus tard, j'ai rencontré, à Saint-Louis, un Français, né comme nous à Dieuze, qui m'a donné tous les détails de ses derniers moments. Il l'avait vu mourir à l'Hôtel-Dieu; mon pauvre frère avait reçu trois balles dans la poitrine et plusieurs coups de baïonnette.

Il a beaucoup souffert avant de mourir; il était si jeune et si fort! Ses amis et son patron lui ont fait un bel enterrement. Il a été enseveli au cimetière Montparnasse. Ma belle-sœur a fait près de cent lieues pour venir poser sur sa tombe une simple croix de bois et une couronne. Mon père et ma mère sont presque devenus fous de chagrin, et moi j'ai bien pleuré ici, quoique je sois bien fière de lui. Je me disais : personne n'a jamais prononcé son nom ni parlé de sa glorieuse mort, pourtant il est tombé en héros. J'ai eu bien envie d'écrire à l'un ou à l'autre de nos grands écrivains pour tâcher de faire réparer le tort fait à sa mémoire; je n'ai pas osé...

Signé : JOSÉPHINE LEROY.

L'administration des douanes vient de publier le tableau du commerce extérieur de la France pendant les onze premiers mois de 1868.

Les changements d'un mois à l'autre ne sont pas très-sensibles; néanmoins, on peut déjà signaler un symptôme qui semble indiquer une modification prochaine dans le mouvement du commerce : c'est l'accroissement plus rapide de nos exportations et le ralentissement de nos importations.

En somme, nos importations sont de 3,413 millions en marchandises et de 653 millions en numéraire, ensemble 3,768 millions en 1868, contre 3,556 millions (dont en numéraire 776) en 1867; c'est une augmentation de 212 millions pour onze mois.

Nos exportations ont atteint, en 1868, la valeur de 2,996 millions, y compris les métaux précieux pour 365 millions; en 1867, en comptant les métaux précieux pour 227 millions, la valeur des exportations n'a été que de 2,817 millions; accroissement, 179 millions.

En ce qui concerne particulièrement le commerce de Lyon, les documents officiels accusent une diminution rapide du chiffre des affaires : les importations et les exportations réunies, qui présentaient, en 1862, le chiffre de 418 millions, descendent successivement à 76, 61, 37, 30, 29 millions.

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur les causes et l'importance de cette prompte décroissance.

Pour les faits divers : H. LACROIX.

RAYONS PERDUS (1)

Sous ce titre qui, d'abord, pourra paraître banal (on a tant abusé des titres) une jeune fille, Lyonnaise, vient de publier un de ces livres rares qui peuvent se résumer et se définir en deux mots, mais dont on ne peut rendre compte, car il faut les lire tout entiers, et ces deux mots sont : Poésie et Amour!

Qu'il l'amour et la poésie, tels sont les deux sentiments profonds, sincères, qui ont présidé à la naissance de ce livre; ils en forment comme la substance et l'âme, et charment le cœur de ceux qui le lisent, comme ils ont fait palpiter et battre le cœur de celle qui l'a mis au jour. — Qui donc avait répandu la triste nouvelle qu'au XIX^e siècle l'Amour était mort? — Le voici cependant, plus jeune, plus vaillant, plus virginal et plus tendre que jamais; les chants d'une jeune fille l'évoquent, et il ressuscite : ou plutôt il dormait seulement, il n'était point mort. Le grand Goethe l'avait bien prédit :

(1) Par M^{lle} Louisa Siefert, 1 vol. édité à Paris, chez Lemerre; à Lyon, chez Méra.

Ne crois pas au fleuve enchaîné de glace,
Ne crois pas au cœur mort à la surface,
L'éternel printemps couve sous l'hiver!

Il faut que les *Philistins* et *Béotiens* en prennent leur parti; les vers de M^{lle} Louisa Siefert ne sont point des vers de jeune fille. — « Eh quoi! des vers de jeune fille! » cela se dit, en effet, aujourd'hui, comme les marquis de Molière disaient : *Tarte à la crème!* mais ce n'est point là un jugement, ni même une critique, c'est une sottise.

Rendre compte de ce livre de poésies ou même en donner seulement une idée, serait une tâche bien difficile, sinon impossible; heureusement il est facile, croyons-nous, de donner l'envie de le lire; pour cela il n'y a qu'à citer, et nous n'aurons que l'embaras du choix dans nos citations.

Rayons perdus est une sorte de roman en vers, dont le héros, nous l'avons dit est l'Amour, l'amour pur et ardent, mais, hélas! l'amour méconnu :

Amour! Oh! c'est bien toi dont j'ai senti la flamme,
Toi qui fais mon souci, toi qui fais mon effroi!
Ton souffle impérieux a passé sur mon âme :
Je tremble, je supplie, oh! que veux-tu de moi?
Qu'on ne me parle plus d'aurore ou de rosée,
De chansons au matin, d'astres au firmament;
Laissez-moi, par pitié, j'aime, je suis brisée,
Et j'ai tout oublié pour ce cruel tourment!

Après cela il n'est plus permis de douter, ou si vous doutiez, écoutez encore ces étonnements :

Qu'étaient donc ma raison, ma force, mon courage,
Qu'ils aient ici pour un mot dans la nuit entendu?
Ou ce soupir :

Avec enthousiasme, avec mélancolie,
Depuis ce jour je vois que j'aime sans retour.
Oh! ne me dites pas que c'est une folie,
Mon Dieu! non, c'est l'Amour!

Voilà donc le héros et l'héroïne en présence, je veux dire l'Amour et sa noble victime; ce n'est pas tout; il y a le bourreau, il y a le traître, qui est en même temps le bien-aimé :

Deux hommes sont en lui, deux hommes bien distincts,
L'homme des préjugés et celui des instincts :
L'un, fantasque, inquiet, irritable, sceptique,
Volontaire, dur même, et quelquefois cynique;
L'autre, tout dévouement et générosité,
Patience, douceur, délicate bonté,
Esprit étincelant, charme, attachante grâce,
Tout ce qui prend le cœur et pour jamais l'enlace.
Autant le premier blesse, autant l'autre séduit,
Contraste inexplicable, c'est le jour et la nuit;
C'est la compassion avec l'indifférence,
C'est le faux et le vrai sous la même apparence.
La défiance unie à la naïveté,
La volonté tenace à l'instabilité;
Labyrinthe, dédale, âme pleine d'abîme,
Qui plait sans le vouloir, et fait mourir sans crime;
Qui répond à chacun par un rire moqueur;
Voilà pourtant celui qui m'a touché le cœur :

Excellent portrait, où la fermeté et la pénétration de l'esprit s'allient, dans une bien rare mesure, avec la tendresse du cœur et les illusions de l'amour. On remarquera surtout ce mot, juste et touchant à la fois : « *Et fait mourir sans crime.* » — Ce qu'on aime peut-il jamais être criminel?

Et maintenant le roman va se précipiter, car l'amour est prompt et rapide : il vole et frappe comme la mort. Voici déjà qu'elle le supplie :

Il t'en coûtera peu, quelquefois un sourire,
C'est tout ce qu'en retour je demande de toi.
Comment n'entends-tu pas, dans ma voix qui soupire,
L'amour qui te dit : Crois en moi?
Mon Dieu! si tu savais la vie enchantée
Que je t'aurais donnée, en te donnant ma main;
Si tu savais les fleurs dont mon heureuse ivresse
Aurait jonché notre chemin!
Tout ce qu'une enfant pure a de charme pudique,
Tout ce qu'une âme vierge a de ciel étoilé,
Auroré rougissante, attrait mélancolique,
Pour toi, j'aurais tout dévoilé.

On croirait lire un passage du *Jeune Malade* d'André Chénier, ou bien on croirait entendre... l'accent pénétrant des poésies de Mme Desbordes-Valmore. Dans l'épigramme et la plainte, M^{lle} Siefert rappelle beaucoup, en effet, et ce n'est pas un mince éloge, Mme Desbordes-Valmore, qui a excellé dans ce genre. C'est ainsi que je trouve dans le morceau qui est intitulé *Promenade*, ce vers, une vérité mélancolique, remarquablement touchante :

Tant on jouit de peu, quand le cœur n'a plus rien!

Mais l'auteur des *Rayons perdus* n'abuse pas de la plainte; c'est une âme fière, un cœur aussi brave que tendre :

Non, non, je ne suis pas de ces femmes qui meurent
Et rendent ce dernier service à leurs bourreaux,
Pour qu'ils vivent en paix et sans soucis demeurent.
Vois-tu, ces dévouements sont niais, s'ils sont très-beaux.
Les hommes, je le sais, se complaisent trop vite,
Le pied sur ces cercueils, à poser en héros,
Et j'ai dégoût d'ouïr la manière hypocrite
Dont ils disent toujours de ces doux êtres morts :
« Un ange prie au ciel pour moi! Pauvre petite! »
Tu m'as trop bien appris que l'empire est aux forts.
Mourir, c'est oublier. J'aime mieux ma misère.
Tu ne me verras pas succomber sans efforts.
Aux affres du tombeau, moi que l'angoisse enserre,
Je ne réponds encor que par un fier refus :
Car je veux qu'à défaut d'un repentir sincère,
Tu te dises un jour : « Quel aveugle je fus! »

Cette pièce que j'ai voulu donner en son entier est intitulée : *Orgueil*; mais n'est-ce point un juste et noble orgueil que celui qui s'exprime ainsi, et qui peut inspirer à une jeune fille des vers d'une si fière tournure! Je voudrais citer aussi les six dernières strophes du morceau qui porte le titre : *Quand même!* — Il y a là un cri d'une énergie magnifique. Mais j'ai peur d'abuser des citations.

On a dit que l'auteur des *Rayons perdus* n'aurait pas dû publier ce livre, livre d'amour, comme je l'ai appelé, dans lequel les sentiments de l'auteur lui-même (et quels sentiments! les plus délicats, les plus intimes de l'âme humaine!) sont dévoilés devant tous.

L'objection paraît sérieuse à plus d'un, et pourtant est-elle bien fondée? — C'est toujours la grande question de l'égalité des droits entre les

deux sexes, avec cette particularité, qu'il ne s'agit ici que des droits littéraires. Si ce livre de poésies était signé d'un nom masculin, l'objection, en effet, ne se serait pas même fait jour; Lamartine, Alfred de Musset, et tant d'autres qu'on pourrait citer parmi les plus grands, ont-ils jamais fait autre chose que chanter leurs amours, leurs désespoirs ou leurs rêves de bonheur? Pourquoi donc reprocher à la jeune fille ce que vous jugeriez innocent de la part du jeune homme? L'amour serait-il, pour les hommes seulement, une de ces nobles blessures qu'il est toujours glorieux d'éprouver, tandis que pour les femmes, elle se changerait en une sorte de maladie inavouable et presque honteuse? L'objection que je combats se produirait-elle seulement si l'auteur habitait loin de nous, si M^{lle} Louisa Siefert était une étrangère, si nous ne la connaissons ni de près, ni de loin? Ne s'y mêle-t-il pas un peu de cette envie naturelle et involontaire qui a donné naissance au proverbe : *Nul n'est prophète en son pays?*

Il y a des gens qui n'aiment point à admirer, des gens que le talent, les mérites ou la vertu de leur prochain semblent humilier, et qui essaient de flétrir le succès du jour en prophétisant hardiment la défaite du lendemain. Ceux-là diront : « Sans doute, sans doute, *Rayons perdus* est un livre charmant, mais l'auteur ne le fera plus; tout est fini, sa lyre est brisée; elle essaiera encore de chanter, mais elle ne retrouvera plus ces accents tendres et vibrants qui nous ont ébranlés un instant; elle a aimé, elle a souffert, et elle a chanté; son talent c'était son amour, et il n'est plus; la douleur fut sa muse, et la douleur passera. N'est-ce pas elle qui, déjà, nous dit d'elle-même :

« Elle ne sait plus rien que bercer sa tristesse
« Aux accents plaintifs de ses vers. »

— Eh bien! ceux qui disent cela, et qui voudraient bien être bons prophètes, sont tout simplement des *Philistins*. L'avenir, qu'ils ont la prétention de pénétrer, leur donnerait raison, que le présent les dément déjà. Ce que j'ai appelé le roman, dans ce livre des *Rayons perdus*, n'est pas tout le livre; bon nombre de pièces que l'on doit placer au rang des meilleures du volume n'ont aucun rapport à l'amour. Il y a dans cette amoureuse au cœur vaillant l'étoffe d'un vrai et charmant poète : elle a étudié les bons maîtres et elle l'imité personne; elle a le sentiment de l'art, c'est-à-dire de ce qui est grand; elle a le sentiment de la nature et du pittoresque. Qu'on en juge, du moins, par quelques exemples :

C'était un soir de juin paisible. Du midi
Le vent soufflait, chargé d'un parfum attiédi,
Et les deux vieilles tours massives et carrées
D'un rayon de soleil couchant étaient dorées.
Le ciel, d'un bleu d'opale, avait des tons charmants;
Les arbres et les fleurs trassaillaient par moments,
Partout les foins coupés dormaient sur les prairies,
On eût dit la nature en proie aux rêveries.
Nous étions réunis tous au bout du jardin;
Personne ne troublait le silence serein
Qui, du ciel calme et pur, tombait sur toutes choses
Et venait rafraîchir les hommes et les roses.

Ces vers forment le début d'une des plus jolies pièces du recueil : *Marguerite*. Il n'y est point question d'amour, sinon d'amour fraternel et maternel. Dans le genre descriptif, on lira aussi avec plaisir : la *Cure*, la *Lande aux rochers*, et toute la première partie de la *Promenade* où je rencontre ces quatre vers :

Etendue à demi sur le chauve gazon,
Je regardais flotter, des vallons à la plaine,
La vapeur, blanche haleine
Des monts géants, couchés au bord de l'horizon.

C'est tout un paysage harmonieux évoqué d'un trait.

Et maintenant, deux petits tableaux d'intérieur, exquis, achevés, sous le titre d'*Enfantines* :

Quand Margot et Ninon, beaux enfants blonds et roses,
Aux grands yeux bleus naïfs regardant toutes choses,
En face, avec surprise et curiosité,
Ont le matin bien lu, bien écrit, bien compté,
Et mérité par là leur grande récompense
(Ce qui n'arrive pas tous les jours, comme on pense!)
A ma porte, le soir, avec leurs petits doigts
Elles viennent frapper, et d'une douce voix :
« Hé! cousine, entends-tu? vite, ouvre! » disent-elles.
Alors sans d'ouvrir rien dans mes bagatelles,
Sans parler à l'oiseau ni réveiller le chat,
Qui s'enfuirait au bruit de peur qu'on le touchât,
Ninon prend une chaise avec un air très-grave,
Tandis qu'à pas de loup, Margot, furtive et brave,
Cherche un livre, le vient jeter sur mes genoux,
Et, rouge de plaisir, s'écrie : « Oh! tiens, lis-nous
« Des vers bien beaux, veux-tu? nous avons été sages »
Et moi, baissant au front ces gracieux visages,
Si je demande : « Hé bien! qu'est-ce que vous voulez,
« Quels vers aimez-vous mieux dans tous ceux-là? parlez. »
Les deux mignonnes sœurs, de leurs voix argentines,
Ouvrant en même temps le livre aux *Feuillantes*,
Me répandant toujours : « Lis-nous, c'est si gentil,
Monsieur Victor Hugo, quand il était petit! »

Il est impossible de conter avec plus de charme de naturel et d'esprit, et comme je pense que le lecteur ne se lassera pas de pareils extraits, voici le second tableau :

Sur le tapis moelleux aux fleurs arborescentes,
Les plus grands, à genoux, les lèvres frémissantes,
Tendent leurs bras au plus petit.
Faisant plus tendre encor leur vix déjà si douce,
L'un l'appelle, tandis que l'autre qui le pousse
Cent fois l'exhorte et l'avertit.

Le petit, tout ravi, la bouche toute rose
Et tout ouverte rit, il a bien peur, il n'ose,
De temps en temps il mord ses doigts,
Quand il semble avancer, il recule au contraire.
« Allons, viens! » dit la sœur. « Courage! » dit le frère
Tous deux lui parlent à la fois.

Il rit, il a bien peur, il hésite, il chancelle.
La bûche, au ventre rouge, à la vive étincelle,
Des rideaux pourpre chaque pli;
L'aïeule a des éclairs sous sa paupière obscure,
Les parents font silence et le poupin murmure
On ne sait quoi de très-joli.

Le petit tremble, il rit, soudain il se décide,
Et le voici, qui vient couffant et timide,
Tout craintif et tout enhardi.

Il s'avance d'abord lentement, puis plus vite,
Dans les bras de sa sœur court, se précipite,
Et tombe enfin étourdi.

On se prend à penser, quand on lit ces jolies choses, et qu'en esprit on admire cette scène animée, si vivante, que La Fontaine l'aurait contée ainsi, s'il eût aimé les enfants; mais le bonhomme n'aima jamais que les femmes et les animaux.

Il faut finir : je me reprocherai de mettre plus longtemps au pillage ce délicieux recueil, que je plains que j'y trouve; encore une fois, il faut le lire tout entier, et puis le relire. Alors on se percevra qu'on n'a pas affaire à une jeune fille qui fait des vers, mais à un esprit très-délicat, très-hardi, très-cultivé et très-fin, capable d'écrire aussi bien en prose qu'en vers, et toujours poétiquement, parce qu'il a le don des images en même temps qu'il a les idées.

Parlant des souvenirs qui nous suivent jusqu'à la mort, l'auteur des *Rayons perdus* trouvera, par exemple, cette comparaison :

Des souvenirs chéris, notre unique richesse,
Seul bien qui reste vrai dans ce monde de deuil,
Echo qui retentit jusque dans la vieillesse,
Guirlande attachée au cercueil!

Voilà la grâce, et maintenant voici la force, virilité. Cette pièce est intitulée : *Le Lion* :

Les fleuves, au Midi, roulent de larges flots.
Entre eux, le grand lion dort, cachant ses yeux clos
Dans sa rousse crièrière épaisse. De la plaine
On voit monter au ciel sa chaude et blanche haleine,
Comme un soupir gonflé de haine et de dédain,
Et l'on entend le bruit qu'il fait, lorsque soudain
Il étend sur le sol sa patte monstrueuse;
L'orage gronde sourd dans sa poitrine creuse,
Car son soûl : méil est plein de rêves. — Parlez bas,
O vous, qui le bravez quand il est triste est las,
Et qui l'emmuselez d'une chaîne insolente,
Sa patience est grande et sa vengeance lente :
Il dort, mais il pourrait se réveiller enfin,
Voici longtemps qu'il souffre, et ses petits ont faim!

Un pareil morceau doit faire apprécier toute variété et la puissance du talent de M^{lle} Siefert. — Se représente-t-on une jeune fille dont le savoir historique est assez développé pour parler des prophètes de la Bible en ces termes :

Tout à coup surgissaient, inflexibles et droits,
Les prophètes, ces *gueux sublimes*, ces poètes,
Secouant leurs haillons à la face des rois!

Il est vrai que M^{lle} Louisa Siefert est protestante, c'est-à-dire qu'elle a joliment bien fait d'une de ces éducations raisonnables et d'une de ces instructions libérales que notre très-saint père le pape, s'érigeant en maître d'école ou même en père de famille aussi inflexible qu'universel, ne cesse pas de proclamer, en toute occasion, très-pernicieuses et tout à fait détestables.

GEORG TEMPLE.

Mouvement du Cours des Soies

Du 8 au 15 janvier 1869.

Organsins de Piémont (soies courantes)	24/28	Baisse.	2
Trames de France, filat. et ouvr.	20/28	—	1
—	20/28	—	1
Trames d'Italie (soies courantes)	20/24	Hausse	2
—	24/28	—	2
Soies de Chine, 1 ^{er} ordre	10/12	—	4
Grèges de France, 2 ^e ordre,	9/10	Baisse	2
— d'Italie (classiques),	10/12	—	1
— (courantes),	10/12	Baisse	2

Le Gérant responsable, RICHON.

Lyon, Association typographique. — Regard, rue l'Opéra, 30.

Condition publique des Soies de Lyon, du 8 au 15 janvier 1869

NOMBRE	SORTES	FRANCE	PIÉMONT	ITALIE	BROSSÉ	LEVANT	RENGALÉ	CHÈRE	JAPON	PÈSE	POIDS	Semaine antérieure	
												Nombre	Poids
234	Organsins.	90	23	41	5	41	20	13	31	—	18820	176	14190
156	Trames.	34	1	35	—	—	11	53	22	—	10243	138	7018
222	Grèges.	55	—	34	14	16	17	56	40	—	15163	127	8494
54	Diverses.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19	—
11	Bobines.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—
677		179	24	110	19	17	48	122	93	—	44228	466	29700

BALLOTS PESÉS

NOMBRE	SORTES	FRANCE	PIÉMONT	ITALIE	BROSSÉ	LEVANT	RENGALÉ	CHÈRE	JAPON	PÈSE	POIDS	Semaine antérieure	
												Nombre	Poids
9	Organsins.	2	—	—	—	—	—	3	4	—	302	8	176
35	Trames.	1	—	3	—	—	—	26	5	—	2343	13	536
166	Grèges.	3	—	2	—	—	17	93	51	—	8300	117	5950
30	Diverses.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32	—
240		6	—	5	—	—	17	122	60	—	10945	170	6672

Dernier n° placé des soies et bobines, depuis le 1^{er} du mois, 1143 — Dernier n° des ballots pesés, 410

Alc...